Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212900393-20251202-DELIB_2025_136-DE

CONCARNEAU

DÉLIBÉRATION N°2025-136
SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 décembre à 18h30, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 24 novembre 2025 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Marc BIGOT, Maire.

Étaient présents :
M. Marc BIGOT Marc, Mme Annick MARTIN, M. Thierry LE CORRE, M. François BESOMBES, Mme Monique CAPITAINE, M. Eric MALLEJACQ, Mme Maguy BAQUE, M. Philippe HENNION, Mme Ludivine CRUAU, M. Alain ÉCHIVARD, M. Yann ALLOT, Mme Marie-Christine LE NOUENE, Mme Evelyne LE NEVE, M. Patrick VASSEUR, Mme Annie MOULLEC, Mme Elena PATY, M. Jérôme BERDER, Mme Josette RAZER, Mme Elisabeth JANVIER, Mme Julie DUPUY, M. Thomas LE BON, M. Fanch LE DOZE, Mme Hélène DERRIEN, M. Gilles HUARD, Mme Nathalie RENAULT, M. Antony LE BRAS.

Pouvoirs :
M. Claude GUILLOU donne pouvoir à M. Yann ALLOT,
Mme Fabienne LE CALVEZ donne pouvoir à Mme Annick MARTIN,
M. Patrick HEMON donne pouvoir à M. Marc BIGOT,
Mme Valérie GUILLOU donne pouvoir à M. Thierry LE CORRE,
M. Etienne LANG donne pouvoir à Mme Julie DUPUY,
Mme Sonia MARREC donne pouvoir à Mme Monique CAPITAINE,
M. Quentin LE GAILLARD donne pouvoir à Mme Ludivine CRUAU.

Secrétaire de séance : M. Gilles HUARD

Nombre de conseillers : 33 en exercice, 26 présents, 33 votants.

PV séance précédente : Le procès-verbal de la séance du 29 octobre 2025 a été adopté par 33 voix POUR

Publication par voie d'affichage du 4 décembre au 4 février 2025

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2026-2029 AVEC L'ASSOCIATION HIP HOP NEW SCHOOL

M. Alain ECHIVARD, conseiller municipal délégué, expose :

OBJET DE LA NOTE :
Validation de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2026-2029 avec l'association Hip Hop New School.

CONTEXTE ET CADRE JURIDIQUE :
La Ville de Concarneau est engagée depuis 2022 dans une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre l'association Hip Hop New School et ses partenaires multiples (ville de Quimper, ville de Concarneau, Concarneau Cornouaille Agglomération, Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, Département du Finistère, Région Bretagne).
Cette dernière arrive à son terme fin 2025. Le renouvellement de la convention pour la période 2026-2029, avec l'intégration d'un nouveau partenaire, Quimper Bretagne Occidentale, est en cours auprès de l'ensemble des partenaires. Sa signature est prévue le 14 janvier 2026.
L'association a structuré une école départementale de danse déployée sur une quinzaine de communes et accueillant près de 500 élèves. Parallèlement à son action pédagogique, elle accompagne amateurs, jeunes artistes et professionnels émergents, dans un parcours global de formation, de création et de professionnalisation. Elle met en œuvre une trentaine de projets artistiques et culturels, mêlant interventions sur des événements, médiation, actions de sensibilisation. Elle organise un festival d'envergure en Cornouaille, le « Cultures Hip Hop Festival ».

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212900393-20251202-DELIB_2025_136-DE

L'association Hip Hop New School développe une activité significative à Concarneau depuis de nombreuses années : école de danse, interventions périscolaires et dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, événements. Pour la réalisation de ces actions, la Ville apporte une aide financière par une subvention de fonctionnement de 8000 € en 2025 et une aide en nature par la mise à disposition à titre gracieux de locaux, équipements, personnel et matériel dont la valeur est estimée à 4000 € par an.
Par le renouvellement de la convention, la Ville de Concarneau souhaite conforter ce soutien et développer sa collaboration avec cette association structurante pour la pratique et la diffusion et des cultures hip hop sur le territoire.

ANNEXES JOINTES :

- Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2026-2029
- Bilan synthétique et perspectives

Vu l'avis favorable de la commission Services à la population et vie associative du 4 novembre 2025,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par **32 voix POUR**
Mme RENAULT s'étant absentée au moment du vote

- Décide d'approuver la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2026-2029 avec l'association Hip Hop New School,
- Décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention.

A Concarneau, le 4 décembre 2025,
Le Maire,
Marc BIGOT

Mairie de Concarneau Finistère

Signé par : Marc BIGOT
Date : 04/12/2025
Qualité : MAIRE DE CONCARNEAU